Tribune Mohamed LAQHILA

«Tribune pour la création d'un état unique laïque pour mettre fin au conflit israélo-palestinien»

Paris, le 23 février 2024

Le conflit israélo-palestinien, enraciné dans des revendications historiques et territoriales profondes, perdure depuis des décennies, infligeant des souffrances incommensurables à toutes les parties impliquées. Face à cette impasse renforcée par la crise actuelle, il est impératif d'envisager des solutions novatrices et audacieuses pour parvenir à une paix durable et équitable dans la région. Parmi ces solutions, la création d'un État unique laïque émerge comme une proposition controversée mais potentiellement prometteuse, offrant une voie vers la réconciliation et la coexistence pacifique.

L'histoire complexe du Proche-Orient témoigne des multiples couches de civilisations et d'empires qui ont façonné la région au fil des millénaires. Des civilisations antiques aux empires médiévaux, en passant par la domination ottomane et la colonisation européenne, le Proche-Orient a été le théâtre de diverses influences culturelles, religieuses et politiques. Le conflit israélo-palestinien, résultant en grande partie de la création de l'État d'Israël en 1948 sur une terre revendiquée par les Juifs et les Palestiniens, illustre les conséquences durables de cette histoire tumultueuse.

L'idée de fusionner Israël et la Palestine en un seul État laïque suscite à la fois espoir et controverse. En unifiant les deux entités, cette proposition offre la perspective d'une société où chaque citoyen, qu'il soit juif, musulman, chrétien, d'une autre confession, ou non croyant puisse jouir d'une liberté absolue de conscience et ainsi des mêmes droits et opportunités. Elle pourrait également répondre aux défis démographiques croissants en offrant une structure politique inclusive et durable pour les générations futures.

L'intégration économique et sociale, ainsi que la promotion de la réconciliation et de la coexistence pacifique, sont des objectifs louables qui pourraient être atteints grâce à la création d'un État unique laïque. En favorisant le dialogue intercommunautaire et en encourageant la diversité culturelle, cette approche offre une alternative constructive à l'impasse actuelle, où les aspirations nationales et religieuses semblent souvent irréconciliables.

Cependant, il est essentiel de reconnaître les défis et les objections qui accompagnent cette proposition. Les identités nationales et religieuses distinctes des communautés israélienne et palestinienne peuvent entraver leur intégration au sein d'un seul État. De plus, les questions territoriales, sécuritaires et politiques complexes nécessitent une résolution minutieuse et inclusive pour garantir la stabilité et la paix à long terme.

La laïcité, en tant que principe de séparation entre l'État et la religion, pourrait jouer un rôle central dans la construction d'un État unique pour les Israéliens et les Palestiniens. En promouvant la neutralité de l'État et en garantissant la liberté absolue de conscience pour tous, la laïcité offre un cadre inclusif où les différences religieuses ou non croyantes sont respectées et célébrées plutôt que de servir de source de division et de conflit.

L'exemple de l'Europe, où plusieurs pays ont adopté des principes de laïcité dans leurs systèmes politiques et juridiques, offre des enseignements précieux pour la région du Proche-Orient. Des pays comme la France ont établi des lois strictes sur la séparation de l'Église et de l'État, garantissant ainsi la neutralité religieuse de l'État et la liberté de conscience pour tous les citoyens.

La création d'un État unique laïque pour mettre fin au conflit israélo-palestinien représente une possibilité de concilier les aspirations nationales et religieuses des deux communautés tout en promouvant la paix, la justice et l'égalité pour tous les citoyens. Bien que cette proposition soit confrontée à des obstacles significatifs, elle mérite d'être sérieusement envisagée comme une alternative viable pour mettre fin à des décennies de souffrance et de conflit dans la région du Proche-Orient. La création et la promotion d'un État laïque unique au Moyen-Orient exigera un processus complexe et minutieux, impliquant à la fois des efforts nationaux en France et une diplomatie active au sein des autorités européennes et au niveau international.

Pour élaborer une stratégie nationale efficace en France concernant le projet d'un État laïque au Proche-Orient, il est essentiel de rassembler une équipe multidisciplinaire d'experts en droit constitutionnel, politique étrangère, histoire du Moyen-Orient, et religion. Cette démarche devrait être complétée par un dialogue inclusif avec les parties prenantes françaises, y compris les leaders religieux, les universitaires, les membres de la société civile et les citoyens d'origine moyen-orientale, afin de garantir une compréhension profonde et partagée des enjeux. Parallèlement, une exploration approfondie des différents modèles de laïcité mondiaux et une analyse des dynamiques spécifiques au Moyen-Orient fourniront des bases solides pour identifier les meilleures pratiques et comprendre les défis à relever.

Au niveau européen et international, la coordination avec les autorités de l'Union européenne et la création d'un groupe de travail international incluant les USA refléteraient une volonté de collaboration et de soutien politique et diplomatique essentiels. Ce groupe, incluant une variété d'acteurs régionaux et internationaux, facilitera le partage d'idées, la discussion des challenges et la formulation de recommandations pratiques. Un plan de transition progressif, attentif aux réalités politiques, sociales, et religieuses de la région, et qui intègre les différentes communautés, s'avère crucial pour l'établissement réussi d'un État laïque au Proche-Orient. L'approche doit être inclusive, bien informée et coordonnée, assurant ainsi une mise en œuvre respectueuse et efficace du projet avec comme unique objectif, le rétablissement d'une Paix durable dans cette région.